## Troisième publication

- 1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Louis Henry S.A. en liquidation, Villeneuve
- 2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
- 3. Date de la décision: 17.02.2003
- 4. Echéance de préavis des créances: 10.04.2003
- 5. Adresse pour la déclaration des créances: Jesus Garcia, liquidateur, route du Stand 1, 1844 Villeneuve
- 6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.

Etude de notaires Ansermoz 1860 Aigle

(00894036)